



## Cahier des charges horticulture



### **Produits concernés**

Sont concernés exclusivement les plantes en pot, arbustes, fleurs coupées, plants maraîchers et fruitiers.

Sont exclus : les palmiers, hortensias, azalées, figues de barbarie et autres cactées.

### **Fonctionnement général du cahier des charges**

Obligatoirement valider l'ensemble critères de niveau 1. Ces critères garantissent l'origine régionale du produit.

Pas de segmentation SIQO

### **Lecture du cahier des charges**

Chaque critère est formulé sous forme de question avec plusieurs réponses possibles. Seules les réponses figurant en gras permettent de valider le critère.

## Cahier des charges de l'Horticulture

Attention : Les palmiers, hortensias, azalées, figes de barbarie et autres cactées ne peuvent pas obtenir la marque Sud de France.  
Contactez le service Valorisation des Productions de la Région si vous souhaitez des informations supplémentaires : [suddefrance@laregion.fr](mailto:suddefrance@laregion.fr)

Section	Critères	Séq	Questions	Informations complémentaires	Réponses
<b>1. Critères obligatoires</b>					
Origine	obl	1	Attestez-vous que votre produit ne figure pas dans la liste suivante ?  Palmier, hortensia, azalée, figue de barbarie, autres cactées.	Les produits listés ci-contre ne peuvent pas obtenir la marque Sud de France.	<b>Oui ; Non</b>
Origine	obl	2	Le siège social de votre entreprise se situe-t-il en Occitanie?		<b>Oui ; Non</b>
Origine	obl	3	Votre produit est-il issu de l'Occitanie?	Il doit y avoir au minimum un cycle de production effectué en Occitanie.	<b>Oui ; Non</b>
Origine	obl	4	Si votre produit est une composition florale ou un bouquet, la proportion de produits issus de l'Occitanie est-elle supérieure ou égale à 80% ?	Dans le cas de compositions florales ou de bouquets, vous avez la possibilité d'introduire des produits qui ne sont pas de l'Occitanie s'ils représentent moins de 20% de la composition.	<b>Oui ; Non ; Non concerné (mon produit n'est pas une composition florale ni un bouquet)</b>
Origine	obl	5	Le site de conditionnement est-il en Occitanie ?		<b>Oui ; Non</b>
<b>2. critères Majeurs</b>					
Critère différenciant	majeur	6	Votre production est-elle adhérente à l'une des démarches suivantes ?		<b>Global GAP ; LEAF Marque ; Plante MPS ; Aucun</b>

Critère différenciant hors SIQO	majeur	7	Disposez-vous d'une des certifications environnementales suivantes ?	On entend par certification environnementale les démarches reconnues par le ministère de l'agriculture.	<b>Agriculture Raisonnée</b> <b>Fruits &amp; Nature</b> <b>Qualenvi 14001</b> <b>Sud Nature</b> <b>Terra Vitis</b> <b>Terr'avenir</b> <b>Certification HVE de niveau 2 ou 3 vergers éco-responsable</b> Aucune
Critère différenciant hors SIQO	majeur	8	Votre produit est-il référencé à l'une des marques suivantes ?		Non ; <b>De Lozère</b> <b>Pays Cathare</b> <b>Marque Parc PNR Pyrénées Catalanes</b> <b>Marque Parc PNR Haut Languedoc</b> <b>Marque PNR Pyrénées Ariégoises</b> <b>Marque PNR Grands causses</b> <b>Carrefour : Reflets de France</b> <b>Casino : Terre et Saveur</b> <b>Leclerc : Nos régions ont du talent</b> <b>Monoprix : Monoprix Gourmet</b> <b>Intermarché : Mon marché plaisir</b> <b>FQC</b>

Critère différenciant hors SIQO	majeur	9	Adhérez-vous à l'une de ces démarches en circuit court reconnue par la Région ?	Seuls les circuits-courts reconnus par la Région sont retenus.	<p>Non ;</p> <p><b>Boutiques Paysannes</b>  <b>Association des bio-producteurs du marché république</b>  <b>Bienvenue à la Ferme</b>  <b>Jardins de Perpignan</b>  <b>Le Samedi des Producteurs</b>  <b>Les marchés Producteurs de Pays</b>  <b>Mangeons Lauragais</b>  <b>Régal d'Oc</b>  <b>Syndicat des éleveurs de palmipèdes gras et volailles de ferme</b>  <b>Terroir Direct</b></p>
---------------------------------	--------	---	---	--	---